



CHARTRE GRAPHIQUE

Janvier 2024

SOMMAIRE

03 LOGOTYPE

03 Composition et concept

04 Cadre technique

05 Dimensions

06 Références couleurs

07 Monochrome

08 Interdits

TYPOGRAPHIE

09 univers typographique

Conçue afin de garantir une cohérence de l'identité visuelle de l'Office Congolais de Contrôle et une homogénéité de ses productions graphiques, cette charte présente l'ensemble des principes à respecter et des éléments à intégrer, pour développer une communication forte, lisible et durable.

Le cadre d'application et les éléments qui y sont présentés ne sont pas figés ; ils évolueront naturellement au gré des besoins et des supports, tout en tirant profit des possibilités et des usages nouveaux introduits par les technologies numériques ou par la bureautique.

La charte graphique est une production qui dépasse la dimension graphique. Elle porte sens et forme. Elle se doit d'exprimer et de véhiculer (dans le choix des déclinaisons) l'identité de l'institution, son image globale. Toute personne ou entité de l'Office Congolais de Contrôle est invitée à s'en saisir, à l'exploiter en la respectant et à la partager.

Les éléments constitutifs de cette charte graphique, ainsi que ce document, sont disponibles auprès du Département Marketing de l'Office Congolais de Contrôle.

COMPOSITION ET CONCEPT



LE LOGOTYPE EST COMPOSÉ D'UN SYMBOLE GRAPHIQUE, D'UN NOM ET DE DEUX CHIFFRES . LE LOGOTYPE EST UN TOUT QUI DOIT ÊTRE RESPECTÉ DANS CHACUN DE SES ÉLÉMENTS.

Le «symbole» présent sur le logotype représente un oeil ouvert. La symbolique est celle de la surveillance et de la lucidité.

La typographie utilisée, imposante avec un coprs gras évoque la force et la présence. Les couleurs qui rappelle celle du drapeau nous ramenant aux valeurs patriotique

CADRE TECHNIQUE



L'espace entourant le logotype doit être protégé afin que rien ne vienne perturber sa lisibilité ; il s'agit de son cadre technique.



Le logo peut être disposé librement en respectant la zone de protection.

L'espace minimum est représenté par la hauteur de la lettre «1».

Exception, si la hauteur/largeur de la zone de protection est restreinte, l'espace minimum peut être réduit à la moitié de la hauteur de la lettre «1».

Son cadre technique pourra lui servir de cartouche dans le cas d'une utilisation sur des fonds particuliers compromettant sa lisibilité (fonds de couleurs, photographie, etc).

DIMENSIONS

Une taille minimale a été définie ; en deçà, la lisibilité du logotype est altérée.
Elle est de 9 mm.



9 mm

RÉFÉRENCES COULEURS



CMJN	RVB
C : 96	R : 55
M : 78	V : 83
J : 1	B : 156
N : 0	



CMJN	RVB
C : 2	R : 246
M : 6	V : 224
J : 94	B : 85
N : 0	



CMJN	RVB
C : 1	R : 209
M : 96	V : 66
J : 82	B : 67
N : 0	

MONOCHROME



INTERDITS



Ne pas déformer



Ne pas détourner



Ne pas pencher



Ne pas inverser ni modifier les couleurs

UNIVERS TYPOGRAPHIQUE

À NOTER :

Il est conseillé de contacter le Département Marketing de l'Office Congolais de Contrôle desl'une des polices n'est pas installée sur le poste de travail.

Ne Haas
Grotesk
Text Pro
black



Bauhaus 93

Ne Haas Grotesk Text Pro Regular



**Departement Marketing de l'Office
Congolais de Contrôle**

Janvier 2024